

FORMATION CONTINUE DE PROXIMITE FCP 011

Passage de « INSTRUIT » à « COMPÉTENT » selon OICF et ESTI 407

Public-cible

Collaborateurs sans formation de base en électrotechnique (CFC), actifs dans les réseaux électriques de distribution

Prérequis Min. 5 ans de pratique sous la surveillance d'une personne compétente et avoir une expérience en rapport avec les dispositifs électrotechniques confirmée par l'exploitant de l'installation

Durée, horaire

08h00 - 17h00
5 journées de cours
1 jour d'examens écrits, oraux et pratiques

Nombre de participants

Min. 6 personnes
Max. 18 personnes

Lieu

CIFER, 1305 PENTHALAZ

Dates prévues

Consulter le [calendrier des formations](#),
ou nous contacter

Partenariat**Prix**

3'200.-- CHF / personne (7.7% TVA en sus)
Matériel de cours, attestation, examen,
pauses et repas de midi compris

Pour vous, nous préparons le futur

Objectifs

Passer du statut «INSTRUIT» à celui de «COMPÉTENT» conformément à l'OICF et ESTI 407 chap. 7. Sur la base d'un justificatif de 5 ans de pratique dans les réseaux électriques de distribution et des résultats de l'examen, vous pourrez être reconnu(e) «PERSONNE COMPÉTENTE» par votre entreprise (exploitant propriétaire)

Programme

Mathématiques
Electrotechnique
Mécanique
Techniques de mesure

Mesures de sécurité et de protection
Connaissance de l'appareillage de réseau
Prescriptions sur les installations électriques

Méthodologie

Théorie et exercices
Exercices pratiques
Examens finaux

Inscriptions

Formulaire en ligne sur
[CIFER inscription formations](#)

